

Legislative Assembly
Province of New Brunswick



Assemblée législative
Province du Nouveau-Brunswick

JOURNAL OF DEBATES - JOURNAL DES DÉBATS (HANSARD)

Daily Sitting 21
Tuesday, March 17, 2020

Third Session
59th legislature

Honourable Daniel Guitard
Speaker

Jour de séance 21
le mardi 17 mars 2020

Troisième session
59^e législature

Présidence de
l'honorable Daniel Guitard

CONTENTS

Tuesday, March 17, 2020

Unanimous Consent.....	1
Introduction and First Reading of Bills	1
Government Motions re Business of House	3
Unanimous Consent.....	4
Bills—Second Reading	
No. 34, <i>Building Code Administration Act</i>	
Debated	4
Second Reading.....	4
No. 37, <i>Loan Act 2020</i>	
Debated	4
Second Reading.....	5
No. 38, <i>An Act Respecting Elections in 2020</i>	
Debated	5
Second Reading.....	8
Bills—Third Reading	
No. 34, <i>Building Code Administration Act</i>	
No. 37, <i>Loan Act 2020</i>	
No. 38, <i>An Act Respecting Elections in 2020</i>	
Third Reading.....	8
Lieutenant-Governor	
Her Honour’s Arrival.....	8
Speaker’s Message.....	8
Bills—Royal Assent	
No. 12, <i>An Act Respecting the Management of Prescriptions and Recovery Authority</i>	
No. 16, <i>An Act to Amend the Motor Vehicle Act</i>	
No. 18, <i>An Act to Amend the Climate Change Act</i>	
No. 19, <i>An Act to Amend the Fish and Wildlife Act</i>	
No. 22, <i>Unclaimed Property Act</i>	
No. 30, <i>An Act to Amend the Gasoline and Motive Fuel Tax Act</i>	
No. 32, <i>An Act to Amend the Gasoline and Motive Fuel Tax Act</i>	
No. 34, <i>Building Code Administration Act</i>	
No. 37, <i>Loan Act 2020</i>	
No. 38, <i>An Act Respecting Elections in 2020</i>	
Royal Assent	9

TABLE DES MATIÈRES

le mardi 17 mars 2020

Consentement unanime	1
Dépôt et première lecture de projets de loi	1
Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre... 3	
Consentement unanime	4
Projets de loi — Deuxième lecture	
N° 34, <i>Loi sur l’administration du Code du bâtiment</i>	
Débat	4
Deuxième lecture.....	4
N° 37, <i>Loi sur les emprunts de 2020</i>	
Débat	4
Deuxième lecture.....	5
N° 38, <i>Loi concernant les élections de 2020</i>	
Débat	5
Deuxième lecture.....	8
Projets de loi — Troisième lecture	
N° 34, <i>Loi sur l’administration du Code du bâtiment</i>	
N° 37, <i>Loi sur les emprunts de 2020</i>	
N° 38, <i>Loi concernant les élections de 2020</i>	
Troisième lecture.....	8
Lieutenante-gouverneure	
Arrivée de Son Honneur	8
Message de la présidence.....	8
Projets de loi — Sanction royale	
N° 12, <i>Loi concernant la gestion des ordonnances et les pouvoirs en matière de recouvrement</i>	
N° 16, <i>Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur</i>	
N° 18, <i>Loi modifiant la Loi sur les changements climatiques</i>	
N° 19, <i>Loi modifiant la Loi sur le poisson et la faune</i>	
N° 22, <i>Loi sur les biens non réclamés</i>	
N° 30, <i>Loi modifiant la Loi de la taxe sur l’essence et les carburants</i>	
N° 32, <i>Loi modifiant la Loi de la taxe sur l’essence et les carburants</i>	
N° 34, <i>Loi sur l’administration du Code du bâtiment</i>	
N° 37, <i>Loi sur les emprunts de 2020</i>	
N° 38, <i>Loi concernant les élections de 2020</i>	
Sanction royale.....	9

LIST OF MEMBERS BY CONSTITUENCY

Third Session of the 59th Legislative Assembly, 2019-20

Speaker: Hon. Daniel Guitard

Deputy Speakers: Monique LeBlanc and Chuck Chiasson

Constituencies	Party	Members
Albert	(PC)	Hon. Mike Holland
Bathurst East—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Denis Landry
Bathurst West-Beresford	(L)	Brian Kenny
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraquet	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	Stewart Fairgrieve
Carleton-Victoria	(L)	Andrew Harvey
Carleton-York	(PC)	Hon. Carl Urquhart
Dieppe	(L)	Roger Melanson
Edmundston-Madawaska Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(PA)	Kris Austin
Fredericton North	(L)	Stephen Horsman
Fredericton South	(G)	David Coon
Fredericton West-Hanwell	(PC)	Hon. Dominic Cardy
Fredericton-York	(PA)	Rick DeSaulniers
Fundy-The Isles-Saint John West	(PC)	Hon. Andrea Anderson-Mason, Q.C.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	Hon. Ross Wetmore
Hampton	(PC)	Gary Crossman
Kent North	(G)	Kevin Arseneau
Kent South	(L)	Benoît Bourque
Kings Centre	(PC)	Hon. Bill Oliver
Madawaska Les Lacs-Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(G)	Megan Mitton
Miramichi	(PA)	Michelle Conroy
Miramichi Bay-Neguac	(L)	Lisa Harris
Moncton Centre	(L)	Robert McKee
Moncton East	(L)	Monique LeBlanc
Moncton Northwest	(PC)	Hon. Ernie Steeves
Moncton South	(L)	Cathy Rogers
Moncton Southwest	(PC)	Hon. Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	Hon. Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	Hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds	(PC)	Hon. Trevor A. Holder
Quispamsis	(PC)	Hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	Hon. Daniel Guitard
Restigouche West	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	Hon. R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	Hon. Hugh J. Flemming, Q.C.
Saint Croix		Vacant
Saint John East	(PC)	Hon. Glen Savoie
Saint John Harbour	(L)	Gerry Lowe
Saint John Lancaster	(PC)	Hon. Dorothy Shephard
Shediac Bay-Dieppe		Vacant
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(IND)	Robert Gauvin
Southwest Miramichi-Bay du Vin	(PC)	Hon. Jake Stewart
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	Bruce Northrup
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(G) *Green Party of New Brunswick*

(IND) *Independent*

(L) *Liberal Party of New Brunswick*

(PA) *People's Alliance of New Brunswick*

(PC) *Progressive Conservative Party of New Brunswick*

CIRCONSCRIPTIONS

Troisième session de la 59^e législature, 2019-2020
Président : L'hon. Daniel Guitard
Vice-Présidents : Monique LeBlanc et Chuck Chiasson

Circonscription	Parti	Parlementaires
Albert	(PC)	L'hon. Mike Holland
Baie-de-Miramichi—Neguac	(L)	Lisa Harris
Baie-de-Shediac—Dieppe		Vacant
Bathurst-Est—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Denis Landry
Bathurst-Ouest—Beresford	(L)	Brian Kenny
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraquet	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	Stewart Fairgrieve
Carleton-Victoria	(L)	Andrew Harvey
Carleton-York	(PC)	L'hon. Carl Urquhart
Dieppe	(L)	Roger Melanson
Edmundston—Madawaska-Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(AG)	Kris Austin
Fredericton-Nord	(L)	Stephen Horsman
Fredericton-Sud	(PV)	David Coon
Fredericton-Ouest—Hanwell	(PC)	L'hon. Dominic Cardy
Fredericton-York	(AG)	Rick DeSaulniers
Fundy—Les-Îles—Saint John-Ouest	(PC)	L'hon. Andrea Anderson-Mason, c.r.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	L'hon. Ross Wetmore
Hampton	(PC)	Gary Crossman
Kent-Nord	(PV)	Kevin Arseneau
Kent-Sud	(L)	Benoît Bourque
Kings-Centre	(PC)	L'hon. Bill Oliver
Madawaska—Les-Lacs—Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(PV)	Megan Mitton
Miramichi	(AG)	Michelle Conroy
Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin	(PC)	L'hon. Jake Stewart
Moncton-Centre	(L)	Robert McKee
Moncton-Est	(L)	Monique LeBlanc
Moncton-Nord-Ouest	(PC)	L'hon. Ernie Steeves
Moncton-Sud	(L)	Cathy Rogers
Moncton-Sud-Ouest	(PC)	L'hon. Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	L'hon. Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	L'hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds	(PC)	L'hon. Trevor A. Holder
Quispamsis	(PC)	L'hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	L'hon. Daniel Guitard
Restigouche-Ouest	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	L'hon. R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	L'hon. Hugh J. Flemming, c.r.
Saint John-Est	(PC)	L'hon. Glen Savoie
Saint John Harbour	(L)	Gerry Lowe
Saint John Lancaster	(PC)	L'hon. Dorothy Shephard
Sainte-Croix		Vacant
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(IND)	Robert Gauvin
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	Bruce Northrup
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La-Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(AG) *L'Alliance des gens du Nouveau-Brunswick*

(IND) *Indépendant*

(L) *Parti libéral du Nouveau-Brunswick*

(PC) *Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick*

(PV) *Parti vert du Nouveau-Brunswick*

CABINET MINISTERS / LE CABINET

Hon. / l'hon. Blaine Higgs	Premier, President of the Executive Council, Minister of Intergovernmental Affairs / premier ministre, président du Conseil exécutif, ministre des Affaires intergouvernementales
Hon. / l'hon. Trevor Holder	Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour / ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.
Hon. / l'hon. Carl Urquhart	Minister of Public Safety, Solicitor General / ministre de la Sécurité publique, solliciteur général
Hon. / l'hon. Dorothy Shephard	Minister of Social Development, Minister responsible for the Economic and Social Inclusion Corporation / ministre du Développement social, ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale.
Hon. / l'hon. Jake Stewart	Minister of Aboriginal Affairs / ministre des Affaires autochtones
Hon. / l'hon. Ross Wetmore	Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries / ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches
Hon. / l'hon. Sherry Wilson	Minister of Service New Brunswick, Minister responsible for Women's Equality / ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable de l'Égalité des femmes
Hon. / l'hon. Hugh J. Flemming, Q.C. / c.r.	Minister of Health / ministre de la Santé
Hon. / l'hon. Jeff Carr	Minister of Environment and Local Government / ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux
Hon. / l'hon. Bill Oliver	Minister of Transportation and Infrastructure / ministre des Transports et de l'Infrastructure
Hon. / l'hon. Ernie Steeves	Minister of Finance and Treasury Board / ministre des Finances et du Conseil du Trésor
Hon. / l'hon. Andrea Anderson-Mason, Q.C. / c.r.	Minister of Justice, Attorney General, Minister responsible for the Regional Development Corporation / ministre de la Justice, procureure générale, ministre responsable de la Société de développement régional
Hon. / l'hon. Dominic Cardy	Minister of Education and Early Childhood Development / ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Hon. / l'hon. Mike Holland	Minister of Natural Resources and Energy Development / ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie

Hon. / l'hon. Mary Wilson

Minister of Economic Development and Small Business,
Minister responsible for Opportunities NB / ministre du
Développement économique et des Petites Entreprises,
ministre responsable d'Opportunités NB

Hon. / l'hon. Glen Savoie

Minister responsible for La Francophonie / ministre
responsable de la Francophonie

Hon. / l'hon. Bruce Fitch

Minister of Tourism, Heritage and Culture / ministre du
Tourisme, du Patrimoine et de la Culture

[Translation / Traduction]

Daily Sitting 21
Assembly Chamber,
Tuesday, March 17, 2020.

14:32

(The House met at 2:32 p.m., with **Hon. Mr. Guitard**, the Speaker, in the chair.

Prayers.)

Unanimous Consent

Hon. Mr. Holder: Thank you, Mr. Speaker. First and foremost, I would like unanimous consent from the House that we can sit in seats other than our own today due to social distancing.

Mr. Speaker: I came under the impression that this was agreed on, so it will be okay. You do not have to worry.

14:35

Hon. Mr. Holder: Thank you, Mr. Speaker. I would ask for unanimous consent to dispense with routine proceedings except for the introduction of bills, following which we will proceed to Government Motions for the Ordering of the Business of the House.

Mr. Speaker: Do we have unanimous consent to dispense with routine proceedings except for the introduction of bills, following which we would proceed with Government Motions for the Ordering of the Business of the House? Do we have unanimous consent?

Hon. Members: Agreed.

Introduction and First Reading of Bills

(**Hon. Mr. Steeves** moved that Bill 37, *Loan Act 2020*, be now read a first time.)

Continuing, **Hon. Mr. Steeves** said: Thank you, Mr. Speaker. The purpose of this bill is to provide authority in accordance with section 4 of the *Provincial Loans Act* for the Lieutenant-Governor in

Jour de séance 21
Chambre de l'Assemblée législative
le mardi 17 mars 2020

(La séance est ouverte à 14 h 32 sous la présidence de **l'hon. M. Guitard**.

Prière.)

Consentement unanime

L'hon. M. Holder : Merci, Monsieur le président. Tout d'abord, j'aimerais obtenir le consentement unanime de la Chambre pour que nous puissions aujourd'hui nous asseoir dans un siège autre que le nôtre en raison de l'éloignement physique.

Le président : Je croyais qu'il en avait été convenu ; il sera donc permis de le faire. Vous n'avez pas à vous inquiéter.

L'hon. M. Holder : Merci, Monsieur le président. Je demande le consentement unanime pour passer outre aux affaires courantes, sauf au dépôt de projets de loi, et passer ensuite aux motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre.

Le président : Avons-nous le consentement unanime pour passer outre aux affaires courantes, sauf au dépôt de projets de loi, et passer ensuite aux motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre? Avons-nous le consentement unanime?

Des voix : Oui.

Dépôt et première lecture de projets de loi

(**L'hon. M. Steeves** propose que soit maintenant lu une première fois le projet de loi 37, *Loi sur les emprunts de 2020*.)

L'hon. M. Steeves : Merci, Monsieur le président. Le projet de loi vise à habiliter le lieutenant-gouverneur en conseil, conformément à l'article 4 de la *Loi sur les emprunts de la province*, à se procurer des sommes d'argent dont le montant total ne peut

Council to raise sums of money not exceeding in the aggregate \$300 million. Thank you, Mr. Speaker.

Merci, Monsieur le président.

(**Hon. Mr. Carr** moved that Bill 38, *An Act Respecting Elections in 2020*, be now read a first time.)

Continuing, **Hon. Mr. Carr** said: Thank you, Mr. Speaker. I will be very brief. The proposed bill will allow us to change the date for a number of elections scheduled for the spring. Along with municipal elections, this includes district education council, regional health authority, and local service district elections, as well as the plebiscite in Saint-Quentin.

In light of the COVID-19 pandemic, it is in the best interest of public health that we take these steps to protect the citizens of New Brunswick. It is important that we follow the advice of the Chief Medical Officer of Health and limit public gatherings. With the municipal budget cycle being done on the calendar year, a municipal election in the fall would impact the ability of local governments to confidently and concisely prepare and pass municipal budgets. Therefore, we are postponing elections until 2021. We know that candidates, elected officials, and municipal associations have expressed concern, and we are taking action to ensure the safety of candidates, polling station workers, and the general public.

Mr. Speaker, I just want to give a special thank-you to the people who worked on this in such a short time: Dr. Russell and her team; Kim Poffenroth, the Chief Electoral Officer, and her team; and the staff at Environment and Local Government, the Executive Council Office, the Premier's Office, and this Legislative Assembly.

Mr. Speaker, now more than ever, we know that the citizens of this province need leadership. There are a number of mayors and councillors who have expressed that they may not reoffer again. I am calling on them to reconsider that and stay in the roles for another year to lead their communities and help us get our people through this crisis. Thank you, Mr. Speaker.

dépasser 300 millions de dollars. Merci, Monsieur le président.

Thank you, Mr. Speaker.

(**L'hon. M. Carr** propose que soit maintenant lu une première fois le projet de loi 38, *Loi concernant les élections de 2020*.)

L'hon. M. Carr : Merci, Monsieur le président. Je serai très bref. Le projet de loi proposé nous permettra de changer la date d'un certain nombre d'élections prévues au printemps. Outre les élections municipales, la mesure vise les élections des conseils d'éducation de district, des régies régionales de la santé et des districts de services locaux, ainsi que le plébiscite à Saint-Quentin.

Compte tenu de la pandémie de COVID-19, il est dans l'intérêt supérieur de la santé publique que nous prenions les mesures en question pour protéger les gens du Nouveau-Brunswick. Il est important que nous suivions les conseils de la médecin-hygiéniste en chef et limitions les rassemblements publics. Étant donné que le cycle budgétaire des municipalités suit le calendrier civil, la tenue d'élections municipales à l'automne aurait une incidence sur la capacité des gouvernements locaux à préparer et à adopter des budgets municipaux de manière concise et en toute confiance. Par conséquent, nous reportons les élections à 2021. Nous savons que les candidats, les représentants élus et les associations municipales ont exprimé des préoccupations, et nous prenons des mesures pour veiller à la sécurité des candidats, du personnel des bureaux de scrutin et du grand public.

Monsieur le président, je tiens à remercier tout particulièrement les personnes qui ont apporté leur concours à la mesure en question dans un si court délai : la D^{re} Russell et son équipe, Kim Poffenroth, la directrice générale des élections, et son équipe, ainsi que le personnel du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, du Bureau du Conseil exécutif, du Cabinet du premier ministre et de l'Assemblée législative.

Monsieur le président, maintenant plus que jamais, nous savons que les gens de la province ont besoin de leadership. Un certain nombre de maires et de conseillers ont dit qu'ils ne se représenteraient peut-être pas. Je leur demande de réexaminer leur décision et de rester en poste pendant une autre année pour diriger leur collectivité et nous aider à guider les gens

de notre province au travers de la crise actuelle. Merci, Monsieur le président.

14:40

(**Hon. Mr. Steeves** moved that Bill 39, *An Act to Amend the Assessment Act*, be now read a first time.)

Continuing, **Hon. Mr. Steeves** said: Thank you, Mr. Speaker. The proposed amendments to the *Assessment Act* will exempt prescribed local government transit facilities from property taxation effective January 1, 2020. The proposed amendments will fulfill one of the 20 action items contained in *Sustaining Saint John: A Three-Part Plan*. Thank you, Mr. Speaker.

Government Motions re Business of House

Hon. Mr. Holder moved, seconded by **Hon. Mr. Higgs**, as follows:

THAT when the Assembly adjourns at the end of this sitting day, it stand adjourned until Tuesday, April 7, 2020, provided always that if it appears to the satisfaction of Mr. Speaker, after consultation with the Government and Opposition House Leaders, that the public interest requires that the House should meet at an earlier time during the adjournment or that the adjournment should continue beyond Tuesday, April 7, 2020, Mr. Speaker may give notice that he is so satisfied and in such notice may state a time at which the House shall meet, and thereupon the House shall meet at the time so stated and shall transact its business as if it has been duly adjourned to that time, or in such notice may state that the adjournment shall continue until further notice is given by the Speaker, and

THAT in the event of Mr. Speaker being unable to act owing to illness or other cause, either of the Deputy Speakers shall act in his stead for the purpose of this order.

(**Le président** donne lecture de la motion et met la question aux voix ; la motion est adoptée.)

(**L'hon. M. Steeves** propose que soit maintenant lu une première fois le projet de loi 39, *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation*.)

L'hon. M. Steeves : Merci, Monsieur le président. Les modifications proposées de la *Loi sur l'évaluation* permettront d'exonérer de l'impôt foncier, en date du 1^{er} janvier 2020, les installations de transport en commun désignées des gouvernements locaux. Les modifications proposées auront pour effet de mettre en œuvre l'une des 20 mesures énoncées dans le plan *Soutenir Saint John : Un plan en trois parties*. Merci, Monsieur le président.

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

L'hon. M. Holder, appuyé par **l'hon. M. Higgs**, propose ce qui suit :

que l'Assemblée, à la levée de la séance, s'ajourne au mardi 7 avril 2020, sauf que, si le président de l'Assemblée, après consultation des leaders parlementaires du gouvernement et de l'opposition, est convaincu que, dans l'intérêt public, la Chambre doit se réunir plus tôt ou l'ajournement doit se poursuivre après le mardi 7 avril 2020, il peut donner avis qu'il a acquis cette conviction, en indiquant dans cet avis la date de convocation de la Chambre, date à laquelle la Chambre se réunit et conduit ses travaux comme si elle avait été dûment ajournée à cette date, ou en indiquant dans cet avis que l'ajournement doit se poursuivre jusqu'à nouvel ordre, lequel sera donné par le président ;

que, en cas d'empêchement du président par suite de maladie ou pour une autre cause, l'un ou l'autre des vice-présidents le supplée pour l'application du présent ordre.

(**Mr. Speaker**, having read the motion, put the question, and the motion was carried.)

Unanimous Consent

Hon. Mr. Holder: Thank you, Mr. Speaker. It is the intention of government that, with unanimous consent, Bills 34, the *Building Code Administration Act*, 37, the *Loan Act 2020*, and 38, *An Act Respecting Elections in 2020* be called for second and third reading forthwith and that the bills not be referred to the Committee of the House. Following that, royal assent will take place.

Mr. Speaker: Do we have unanimous consent to call Bills 34, 37, and 38?

Hon. Members: Agreed.

14:45

Debate on Second Reading of Bill 34

Mr. Harvey, after the Speaker called for second reading of Bill 34, *Building Code Administration Act*: Thank you, Mr. Speaker. I just want to state that the official opposition supports Bill 34, *Building Code Administration Act*. We still have unanswered questions from the department's briefing, but, in the spirit of cooperation, we will submit these questions in writing to the Minister of Public Safety for clarification on Bill 34 in the near future. Thank you.

Mr. Speaker: Are there any other comments on Bill 34?

Second Reading

(**Mr. Speaker** put the question, and Bill 34, *Building Code Administration Act*, was read a second time.)

Debate on Second Reading of Bill 37

Hon. Mr. Steeves, after the Speaker called for second reading of Bill 37, *Loan Act 2020*: Thanks, Mr. Speaker. The purpose of *Loan Act 2020* is to authorize the province to issue an additional \$300 million in debt with term to maturity greater than one year. This is

Consentement unanime

L'hon. M. Holder : Merci, Monsieur le président. L'intention du gouvernement est que, moyennant le consentement unanime, la deuxième et troisième lecture des projets de loi 34, *Loi sur l'administration du Code du bâtiment*, 37, *Loi sur les emprunts de 2020*, et 38, *Loi concernant les élections de 2020*, soit appelée sur-le-champ et que les projets de loi ne soient pas renvoyés à un comité de la Chambre. Ensuite, la sanction royale aura lieu.

Le président : Avons-nous le consentement unanime pour que soient appelées la deuxième et la troisième lecture des projets de loi 34, 37 et 38?

Des voix : Oui.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 34

M. Harvey, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 34, *Loi sur l'administration du Code du bâtiment*: Merci, Monsieur le président. Je tiens simplement à dire que l'opposition officielle appuie le projet de loi 34, *Loi sur l'administration du Code du bâtiment*. Certaines des questions que nous avons posées lors du breffage du ministère demeurent toujours sans réponse, mais, dans un esprit de collaboration, nous soumettrons prochainement ces questions par écrit au ministre de la Sécurité publique afin d'obtenir des précisions au sujet du projet de loi 34. Merci.

Le président : Y a-t-il d'autres observations sur le projet de loi 34?

Deuxième lecture

(**Le président** met la question aux voix ; le projet de loi 34, *Loi sur l'administration du Code du bâtiment*, est lu une deuxième fois.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 37

L'hon. M. Steeves, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 37, *Loi sur les emprunts de 2020*: Merci, Monsieur le président. L'objet de la *Loi sur les emprunts de 2020* est d'autoriser la province à engager une dette additionnelle de 300 millions de dollars à

new money. The amount requested to be borrowed under *Loan Act 2020* is calculated by adjusting the change in net debt contained in the budget for revenues that do not provide cash and expenditures that do not require cash, as well as items that are not reflected in the main estimates that require a cash outlay. Thank you.

Second Reading

(**Mr. Speaker** put the question, and Bill 37, *Loan Act 2020*, was read a second time.)

Debate on Second Reading of Bill 38

Hon. Mr. Carr, after the Speaker called for second reading of Bill 38, *An Act Respecting Elections in 2020*: Thank you, Mr. Speaker. I really have no further comments. I think that both parties were briefed fully on this.

I just want to continue on and finish by saying that these changes are based on recommendations from the all-party committee, the Cabinet committee, that was put together. Its members worked on Friday night, and they went through this. It went to Cabinet and on through, but all parties were part of the decision to make some provisions in municipal election dates to ensure people's safety and well-being and to create some certainty for municipal councillors and candidates.

I really want to thank all the members who are here today, your caucuses that worked and collaborated on this, and the special all-party committee that the Premier put together with all the leaders. It has been a good discussion so far, at a crucial time in our province when we need leadership, we need teamwork, and we need people to come together.

I also spoke with the three municipal associations and the administrators' association, and the province took input from mayors. This morning, I had some of my colleagues from other parties on conference calls with the municipal associations. This collaboration comes at a time when we are in uncharted territory, and we are leading the way or trying to show the leadership that New Brunswickers want to see. For all of you,

échéance de plus d'une année. Il s'agit de nouveaux fonds. La somme demandée en vertu de la *Loi sur les emprunts de 2020* correspond à l'évolution de la dette nette budgétée et rajustée en fonction des recettes ne prévoyant pas de liquidités et des dépenses n'exigeant pas de liquidités ainsi que des postes nécessitant des décaissements qui ne sont pas inscrits dans le budget principal. Merci.

Deuxième lecture

(**Le président** met la question aux voix ; le projet de loi 37, *Loi sur les emprunts de 2020*, est lu une deuxième fois.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 38

L'hon. M. Carr, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 38, *Loi concernant les élections de 2020* : Merci, Monsieur le président. Je n'ai pas d'autres observations. Je pense que les deux partis ont reçu un breffage complet sur le projet de loi.

Je veux simplement poursuivre et dire, en terminant, que les changements en question s'appuient sur des recommandations du comité multipartite, le comité du Cabinet, qui a été formé. Ses membres ont travaillé vendredi soir et ont étudié le projet de loi. Le Cabinet en a été saisi et l'a approuvé, mais tous les partis ont participé à la décision voulant que des dispositions soient prises à l'égard de la date des élections municipales en vue d'assurer la sécurité et le bien-être des gens et d'établir une certaine certitude pour les conseillers municipaux et les candidats.

Je tiens vraiment à remercier tous les parlementaires qui sont ici aujourd'hui, les divers caucus qui ont travaillé et collaboré sur le tout et le comité multipartite spécial qu'a formé le premier ministre avec tous les chefs. La discussion s'est bien déroulée jusqu'à présent, en ce moment crucial pour notre province où nous avons besoin de leadership et de travail d'équipe et où il est nécessaire que les gens s'unissent.

J'ai également parlé avec des représentants des trois associations municipales et de l'association des administrateurs, et le gouvernement provincial a recueilli le point de vue des maires. Ce matin, certains de mes collègues des autres partis et moi avons pris part à des conférences téléphoniques avec les associations municipales. Cette collaboration a lieu à un moment où nous sommes en terrain inconnu, et

when you go back to your communities, lead them well. Keep them safe. Stay positive and calm, and we will get through this.

Thank you, Mr. Speaker. To all my colleagues, until we meet again when we sit again, thank you.

M. K. Chiasson : Oui, bonjour. Merci, Monsieur le président. L'opposition officielle appuie ce projet de loi. Ces changements étaient évidemment nécessaires, compte tenu du contexte ou de la situation actuelle. Ce qui me plaît beaucoup, c'est qu'il y a une belle collaboration entre les différents partis politiques et les associations municipales de la province.

Je veux tout simplement parler des cinq éléments qui ont été proposés dans le projet de loi 38. Je vais le faire en français pour les personnes qui nous regardent à la télévision. Je veux qu'elles comprennent exactement ce qui est proposé ici, aujourd'hui.

Le premier élément qui est proposé, c'est évidemment l'annulation des élections municipales, qui devaient avoir lieu en mai. Cela comprend également les élections de la présidence des DSL, celles des membres des régies régionales de la santé et celles des conseils d'éducation de district.

14:50

Le deuxième élément du projet de loi 38, c'est que la tenue des prochaines élections municipales doit avoir lieu avant le 10 mai 2021. Donc, sous réserve de la suite des choses telles qu'elles se présentent actuellement, les élections auront lieu l'année prochaine.

Le troisième élément de ce projet de loi, c'est qu'il donne une certaine flexibilité à Élections Nouveau-Brunswick, qui pourra tenir des élections partielles la même année que des élections générales. Cela, bien sûr, c'est à l'échelle municipale. Actuellement, dans une année d'élections générales, nous ne pouvions pas avoir d'élections partielles. Ce changement a été demandé par Élections Nouveau-Brunswick et il a été ajouté au projet de loi.

nous montrons la voie à suivre ou tentons de faire preuve du leadership que veulent voir les gens du Nouveau-Brunswick. À l'intention de tous les parlementaires, lorsque vous retournerez dans vos collectivités, je vous encourage à bien les diriger. Veillez à leur sécurité. Soyez positifs et calmes, et nous nous en sortirons.

Merci, Monsieur le président. À tous mes collègues, d'ici à ce que nous nous revoyions lorsque nous siégerons de nouveau, merci.

Mr. K. Chiasson: Yes, hello. Thank you, Mr. Speaker. The official opposition supports this bill. These changes were obviously necessary, considering the context and the current situation. It pleases me a lot to have good cooperation between the different political parties and municipal associations in the province.

I just want to talk about the five things that were proposed in Bill 38. I'm going to do it in the other language for the people who are watching on television. I want them to understand exactly what is being proposed here today.

Obviously, the first thing that is being proposed is to cancel municipal elections, which were supposed to take place in May. That also includes elections for LSD presidents, members of the regional health authorities, and district education councils.

The second thing in Bill 38 is that the next municipal elections must take place by May 10, 2021. Therefore, subject to things that are currently happening, the elections will take place next year.

The third thing this bill does is to give some flexibility to Elections NB so that it can hold by-elections in the same year as general elections. This will be at the municipal level for sure. Currently, we can't have by-elections in a general election year. Elections NB asked for this change, and it has been added to the bill.

Le quatrième élément, c'est que le cycle d'élections de quatre ans recommencera à partir de mai 2021. Cela signifie que, le cycle d'élections de quatre ans recommençant en 2021, donc les prochaines élections seront en 2025, en 2029 et ainsi de suite.

Le dernier élément du projet de loi concerne les élections partielles provinciales. Les élections partielles prévues pour le 15 juin seront donc annulées. Ce qui est écrit dans le projet de loi, c'est que les élections partielles auront désormais lieu 30 jours avant le début de la prochaine session parlementaire. Évidemment, cela fait plusieurs mois qu'il n'y a aucune représentation pour certaines circonscriptions. Je trouve que c'est un bon compromis, au bout du compte, pour s'assurer que ces régions auront maintenant la chance d'élire une personne pour les représenter ici, à la Chambre.

Donc, comme je l'ai mentionné, Monsieur le président, l'opposition officielle appuie ces changements, car ils étaient nécessaires. Encore une fois, c'est excellent de voir la collaboration entre les différents partis et les différentes associations, lorsque nous devons faire des changements impliquant des dossiers importants comme les élections municipales. Alors, merci beaucoup, Monsieur le président.

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. I just want to clarify this in English as well to ensure that it is well understood that this legislation would not set a fixed date for municipal elections. It actually says that municipal elections shall not be later than May 10, 2021. They could happen before that. Of course, we discussed this extensively in the briefings. People watching or listening at home must understand that we had considerable briefings on the bills ahead of time so that we could get all of our questions and clarifications addressed. These briefings were not rushed. All the staff that were necessary to answer our questions were there. This is to make clear that the municipal elections shall be held not later than May 10, 2021, but it could be earlier. That is really the point that I want to stress, Mr. Speaker. Certainly, the Green caucus supports this. Thank you.

The fourth thing is to have the four-year election cycle start again as of May 2021. This means the four-year election cycle starts again in 2021, so the following elections will be in 2025, 2029, and so on.

The last thing in the bill is about provincial by-elections. So by-elections scheduled for June 15 will be cancelled. What is written in the bill is that by-elections will now take place 30 days before the start of the next legislative session. Obviously, some ridings have not had representation for several months. I think this is a good compromise, at the end of the day, to make sure these regions have the opportunity to elect a person to represent them here in the House.

So, as I mentioned, Mr. Speaker, the official opposition supports these changes because they needed to be made. Again, it's excellent to see cooperation between the different parties and associations when we have to make changes involving important matters such as municipal elections. So thank you very much, Mr. Speaker.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. Je tiens simplement à éclaircir la question dans l'autre langue également pour veiller à ce que l'on comprenne bien que le projet de loi ne fixerait pas de date précise pour les élections municipales. Le projet de loi énonce en fait que la tenue des élections municipales ne peut être postérieure au 10 mai 2021. Elles pourraient être tenues avant cette date. Nous avons bien sûr longuement discuté de la question lors des breffages. Les personnes qui regardent ou qui écoutent le débat à la maison doivent comprendre que nous avons reçu au préalable des breffages complets au sujet du projet de loi pour que nous puissions recevoir des réponses à toutes nos questions et demandes d'éclaircissements. Ces breffages n'ont pas été faits à la hâte. Tout le personnel nécessaire pour répondre à nos questions était présent. Mes propos visent à préciser que les élections municipales doivent être tenues au plus tard le 10 mai 2021, mais elles pourraient l'être avant cette date. Il s'agit vraiment de l'élément sur lequel je veux insister, Monsieur le président. Le caucus vert appuie certainement le projet de loi. Merci.

Second Reading

(**Mr. Speaker** put the question, and Bill 38, *An Act Respecting Elections in 2020*, was read a second time.)

Third Reading

(The following bills were read a third time and passed:

Bills 34, *Building Code Administration Act*, 37, *Loan Act 2020*, and 38, *An Act Respecting Elections in 2020*.)

14:55

Mr. Speaker: We will wait for Her Honour. The Sergeant-at-Arms should be knocking at the door shortly.

Her Honour's Arrival

(The arrival of Her Honour the Lieutenant-Governor was announced by the Sergeant-at-Arms.

Le sergent d'armes annonce l'arrivée de S.H. la lieutenant-gouverneure.)

Le président : Faites entrer S.H. la lieutenant-gouverneure.

(**Mr. Speaker** vacated the chair and, accompanied by the Deputy Clerk, Clerk Assistant, and Sergeant-at-Arms, retired from the Chamber.

Her Honour entered the Chamber, escorted by the Sergeant-at-Arms.)

Her Honour: Pray be seated.

Veillez vous asseoir.

(**Mr. Speaker** and the other House officials reentered the Chamber and presented themselves before Her Honour, who was seated on the throne chair.)

Speaker's Message

Mr. Speaker addressed Her Honour as follows:

May It Please Your Honour:

Deuxième lecture

(**Le président** met la question aux voix ; le projet de loi 38, *Loi concernant les élections de 2020*, est lu une deuxième fois.)

Troisième lecture

(Sont lus une troisième fois et adoptés les projets de loi suivants :

34, *Loi sur l'administration du Code du bâtiment* ; 37, *Loi sur les emprunts de 2020* ; 38, *Loi concernant les élections de 2020*.)

Le président : Nous allons attendre Son Honneur. Le sergent d'armes devrait cogner à la porte sous peu.

Arrivée de Son Honneur

(Le sergent d'armes annonce l'arrivée de S.H. la lieutenant-gouverneure.

The arrival of Her Honour the Lieutenant-Governor was announced by the Sergeant-at-Arms.)

Mr. Speaker: Admit Her Honour the Lieutenant-Governor.

(**Le président** quitte le fauteuil et se retire de la Chambre, accompagné du sous-greffier, du greffier adjoint et du sergent d'armes.

Son Honneur fait son entrée à la Chambre, escortée par le sergent d'armes.)

Son Honneur : Veuillez vous asseoir.

Pray be seated.

(**Le président** et les autres dignitaires de la Chambre reviennent à la Chambre et se présentent à Son Honneur, laquelle est assise au trône.)

Message de la présidence

Le président s'adresse à Son Honneur, en ces termes :

Qu'il plaise à Votre Honneur,

The Legislative Assembly of the province of New Brunswick has passed several bills at the present sitting of the Legislature to which, in the name and on behalf of the said Legislative Assembly, I respectfully request Your Honour's assent.

Royal Assent

The **Clerk Assistant** then read the titles of the bills as follows:

Nos. 12, *An Act Respecting the Management of Prescriptions and Recovery Authority*; 16, *An Act to Amend the Motor Vehicle Act*; 18, *An Act to Amend the Climate Change Act*; 19, *An Act to Amend the Fish and Wildlife Act*; 22, *Unclaimed Property Act*; 30, *An Act to Amend the Gasoline and Motive Fuel Tax Act*; 32, *An Act to Amend the Gasoline and Motive Fuel Tax Act*; 34, *Building Code Administration Act*; 37, *Loan Act 2020*; and 38, *An Act Respecting Elections in 2020*.

Her Honour: It is the Queen's wish.

La reine le veut.

Deputy Clerk: In Her Majesty's name, Her Honour the Lieutenant-Governor assents to these bills, enacting the same and ordering them to be enrolled.

Au nom de Sa Majesté, S.H. la lieutenant-gouverneure sanctionne ces projets de loi, les édicte et en ordonne l'impression.

Message de la présidence

Le président s'adresse à Son Honneur, en ces termes :

Qu'il plaise à Votre Honneur,

L'Assemblée législative, s'étant appliquée avec diligence à l'étude des diverses affaires dont il est fait mention dans le discours qu'il vous a plu de prononcer à l'ouverture de la session et d'autres questions d'intérêt pour la population de la province, soumet humblement à l'approbation de Votre Honneur un projet de loi intitulé *Loi de 2020-2021 portant affectation de crédits*.

Her Honour: It is the Queen's wish.

L'Assemblée législative de la province du Nouveau-Brunswick a adopté au cours de la période de session écoulée plusieurs projets de loi que je prie respectueusement en son nom Votre Honneur de sanctionner.

Sanction royale

Le **greffier adjoint** donne lecture du titre des projets de loi, que voici :

12, *Loi concernant la gestion des ordonnances et les pouvoirs en matière de recouvrement* ; 16, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur* ; 18, *Loi modifiant la Loi sur les changements climatiques* ; 19, *Loi modifiant la Loi sur le poisson et la faune* ; 22, *Loi sur les biens non réclamés* ; 30, *Loi modifiant la Loi de la taxe sur l'essence et les carburants* ; 32, *Loi modifiant la Loi de la taxe sur l'essence et les carburants* ; 34, *Loi sur l'administration du Code du bâtiment* ; 37, *Loi sur les emprunts de 2020* ; 38, *Loi concernant les élections de 2020*.

Son Honneur : La reine le veut.

It is the Queen's wish.

Le sous-greffier : Au nom de Sa Majesté, S.H. la lieutenant-gouverneure sanctionne ces projets de loi, les édicte et en ordonne l'impression.

In Her Majesty's name, Her Honour the Lieutenant-Governor assents to these bills, enacting the same and ordering them to be enrolled.

Speaker's Message

Mr. Speaker addressed Her Honour as follows:

May It Please Your Honour:

The Legislative Assembly having devoted itself with unremitting diligence to the consideration of the several subjects referred to in the speech Her Honour the Lieutenant-Governor was pleased to deliver at the opening of the session, and to other matters of interest to the people of the province, humbly begs to present for your Honour's acceptance a Bill entitled *Appropriations Act 2020-2021*.

Son Honneur : La reine le veut.

La reine le veut.

It is the Queen's wish.

15:00

Deputy Clerk: Her Honour the Lieutenant-Governor thanks Her Majesty's loyal and dutiful subjects, accepts their benevolence, and assents to this bill.

Le sous-greffier : S.H. la lieutenant-gouverneure remercie les sujets fidèles et loyaux de Sa Majesté, accepte leur bienveillance et sanctionne ce projet de loi.

S.H. la lieutenant-gouverneure remercie les sujets fidèles et loyaux de Sa Majesté, accepte leur bienveillance et sanctionne ce projet de loi.

Her Honour the Lieutenant-Governor thanks Her Majesty's loyal and dutiful subjects, accepts their benevolence and assents to this Bill.

(**Mr. Speaker**, the Deputy Clerk, Clerk Assistant, and Sergeant-at-Arms withdrew from the Chamber.

(**Le président**, le sous-greffier, le greffier adjoint et le sergent d'armes se retirent de la Chambre.

Her Honour retired.

Son Honneur se retire de la Chambre.

Mr. Speaker and the other House officials reentered the Chamber.)

Le président et les autres dignitaires de la Chambre reviennent à la Chambre.)

Mr. Speaker: Please be seated.

Le président : Veuillez vous asseoir.

Hon. Mr. Holder: Mr. Speaker, on this historic, unprecedented day in the House, I move that the House be now adjourned.

L'hon. M. Holder : Monsieur le président, en ce jour historique et sans précédent à la Chambre, je propose que la Chambre s'ajourne maintenant.

Mr. Speaker: Before we go to the vote, I want to thank all parties in this House. The last couple of days have been great for New Brunswickers. We can work together, and I can assure you that it is very much appreciated.

Le président : Avant de passer au vote, je veux remercier tous les partis à la Chambre. Les derniers jours ont été excellents pour les gens du Nouveau-Brunswick. Nous pouvons travailler ensemble, et je peux vous assurer que cela est très apprécié.

(**Mr. Speaker** put the question, and the motion was carried.

(**Le président** met la question aux voix ; la motion est adoptée.

The House adjourned at 3:03 p.m.)

La séance est levée à 15 h 3.)